

Charte d'utilisation et de modération

Page Facebook et compte Instagram *Promsoc - La classe d'Adrien*

Bienvenue sur la page Facebook et le compte Instagram *Promsoc - La classe d'Adrien*.

La page Facebook et le compte Instagram *Promsoc - La classe d'Adrien* sont des espaces ouverts à toutes et à tous. Ils visent à informer les internautes sur l'Enseignement de Promotion Sociale organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Les commentaires sur les publications de la page et du compte sont les bienvenus. N'hésitez pas à réagir, partager votre expérience, poser des questions et répondre aux questions des autres utilisateurs. Utilisez la langue française pour favoriser le dialogue.

Avant de participer, nous vous invitons à consulter les règles de modération et de bonne conduite ci- dessous.

La présente charte a été élaborée afin de préciser aux abonnés de la page et du compte *Promsoc - La classe d'Adrien* et aux utilisateurs de Facebook et d'Instagram, les conditions de consultation et d'interaction sereines et pertinentes.

L'utilisateur, en consultant, suivant et interagissant par des commentaires avec la page et le compte, accepte sans réserve la présente charte de modération, et s'engage à la respecter lors de chacune de ses interactions avec la page et le compte ainsi qu'avec les autres utilisateurs de la page et du compte.

Règles de modération

La page Facebook et le compte Instagram *Promsoc - La classe d'Adrien* sont dédiés à la promotion de l'Enseignement de Promotion Sociale.

Ils sont gérés par l'agence de communication Pause et sous la supervision de la Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique.

Les commentaires postés sur la page et sur le compte Instagram *Promsoc - La classe d'Adrien* peuvent être lus par l'ensemble des utilisateurs de la page Facebook et du compte Instagram.

La modération automatique de Facebook et d'Instagram s'applique avant toute publication. Cette fonctionnalité supprime les messages que les plate-formes considèrent être du spam. De plus, le filtre à injures est activé. Une liste d'insultes les plus violentes est enregistrée et si un ou plusieurs des mots est écrit, le filtre empêche la publication a priori.

Les commentaires qui sont publiés et visibles, feront l'objet d'une modération a posteriori. Si le modérateur estime que le commentaire n'est pas conforme aux règles de bonne conduite en vigueur sur Internet et à la loi belge, il se réserve le droit de le supprimer sans préavis.

Le modérateur supprime les publications qu'il juge hors sujet, diffamantes, insultantes, ou s'attaquant de manière violente et injustifiée au travail des agents des services de la Fédération Wallonie Bruxelles ou à d'autres membres de nos communautés Facebook et Instagram.

Le modérateur peut retirer le droit de commenter (bannir) aux membres de Facebook et d'Instagram qui continuent, après une première suppression, à poster de tels messages.

Règles de bonne conduite

Les commentaires sont libres à condition de respecter les règles élémentaires de bienséance.

Afin de préserver le dialogue et le respect des personnes, le modérateur pourra supprimer sans avertissement préalable tout propos tombant sous le coup de la loi :

- incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à caractère raciste, xénophobe, homophobe, révisionniste ou négationniste,

Peuvent être notamment supprimés :

- les commentaires faisant l'apologie de crimes de guerre,
- les commentaires violents, insultants, agressifs ou vulgaires, constitutifs de harcèlement ou prenant à partie un ou plusieurs participants,
- les commentaires à caractère diffamatoire ou dénigrant,
- les commentaires et contributions hors sujet, superflues, ou redondantes (spam), sans apport particulier pour les échanges,
- les commentaires et messages à des fins commerciales ou publicitaires,
- les liens renvoyant vers des sites extérieurs dont le contenu serait susceptible d'être contraire aux lois et règlements en vigueur en Belgique,
- les contributions abusives en « langage SMS » et en majuscules,
- les conversations privées sur la page, les échanges de coordonnées privées et les questions personnelles,
- les commentaires portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, aux droits d'auteur ou droits voisins,
- les commentaires portant atteinte à la protection des données personnelles d'un tiers.

Les critiques ou les commentaires sur la modération doivent être effectués en privé. Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement qu'elle a mise en place. De plus, les administrateurs de la page se réservent le droit de signaler aux autorités judiciaires les comportements illégaux.

Limites de responsabilité

L'utilisateur de la page Facebook et du compte Instagram *Promsoc - La classe d'Adrien* est seul

responsable du contenu utilisateur (textes, images, opinions, fichiers, etc.) qu'il met en ligne sur la page. L'utilisateur s'engage à ce que les contenus qu'il publie ne soient pas de nature à porter atteinte aux intérêts légitimes de tiers quels qu'ils soient.

Les informations mises à disposition sur la page et le compte le sont uniquement à titre purement informatif. En conséquence, l'utilisation des informations et des contenus disponibles sur la page et sur le compte, ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de l'agence Pause et de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires permettant de protéger ses propres données pour accéder à la page et au compte.

Les administrateurs de la page Facebook et du compte Instagram *Promsoc - La classe d'Adrien* se réservent le droit de modifier les termes, conditions et mentions de la présente charte à tout moment sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version de cette charte disponible sur la page et sur le site internet [promsoc.be](#) : [\[lien\]](#)